

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 25 NOVEMBRE 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**SUVVINZIONI ECCIZZIUNALI À PRÒ DI U
CUNSERVATORIU DI CORSICA DI MUSICA, BALLU È ARTI
DRAMATICA "HENRI TOMASI", PÀ A COMPRA DI
TAVULETTI NUMERICHI**

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DU
CONSERVATOIRE DE CORSE DE MUSIQUE, DANSE ET
ART DRAMATIQUE "HENRI TOMASI", RELATIVE A
L'ACQUISITION DE TABLETTES NUMÉRIQUES**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La crise sanitaire a fait apparaître dans tous les établissements de Corse, écoles, collèges et lycées, la nécessité d'équipements numériques de manière à pouvoir assurer un enseignement à distance pour assurer au mieux la continuité pédagogique. Cela est bien évidemment le cas pour le Conservatoire de Corse de musique, danse et art dramatique « Henri TOMASI », établissement d'enseignement artistique spécialisé classé par le Ministère de la Culture et géré par un syndicat mixte présidé par le Président du Conseil exécutif de Corse.

Parce qu'il était essentiel de conserver un lien fort avec les élèves et de maintenir des cours de danse, musique ou formation musicale, le Conservatoire a mis en place l'enseignement à distance lors du premier confinement en mars 2020. La Collectivité de Corse, dans un plan ambitieux de développement de cet outil important pour le territoire, a décidé d'accompagner les enseignants, leur permettant ainsi d'assurer un suivi pédagogique afin que les élèves ne soient pas pénalisés dans leur formation artistique.

Les outils d'enseignement à distance n'ont pas vocation à remplacer le présentiel mais la crise actuelle nécessite le recours à de telles pratiques et, au-delà, ces équipements sont de toute évidence devenus incontournables ; les tablettes numériques autant que les TBI ou les ordinateurs, de même que les logiciels de réunions à distance, en font partie.

Aussi, notre Collectivité a décidé de doter les enseignants de son Conservatoire de musique, danse et art dramatique d'un équipement de tablettes 4G réservé aux activités professionnelles.

A ce titre, le Conservatoire de Corse de musique, danse et art dramatique « Henri TOMASI » sollicite une contribution publique de 16 000 euros.

Les crédits nécessaires au financement de ces tablettes sont inscrits au programme « 4129 Equipement général scientifique du 2nd degré » - Investissement du budget primitif (BP) 2020.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

COLLECTIVITE DE CORSE

PROPOSITION D'AFFECTATION 2020 – PROGRAMME 4129

POLITIQUE : L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION
COMPETENCE : 412 : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ORIGINE : B.P. 2020
PROGRAMME : 4129 EQUIPEMENT GENERAL ET SCIENTIFIQUE
2ND DEGRE
SECTION : INVESTISSEMENT
CHAPITRE : 902
FONCTION : 22

MONTANT DISPONIBLE :		495 500 €
MONTANTS à AFFECTER :		
Conservatoire de Corse musique danse et art dramatique « Henri TOMASI »		
Acquisition de tablettes numériques	16 000 €	
TOTAL		16 000 €
DISPONIBLE A NOUVEAU		479 500 €